Thibault THOMAS 34

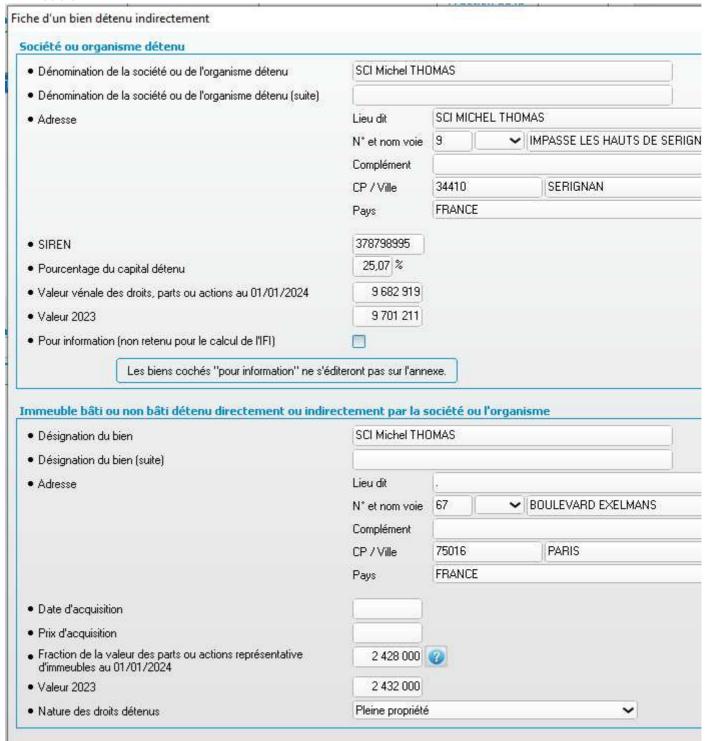
De: kevin tita-farinella <kevin.tita-farinella@dgl.fr>

Envoyé: mercredi 19 juin 2024 13:56 **À:** Thibault THOMAS 34

Objet: RE: Dossier déclaration sur les revenus 2023

M. THOMAS,

En effet, il y a bien une erreur sur l'adresse mais ce n'est pas celle de la SCI qui est erronée mais celle de l'immeuble.



Je vais la modifier sur notre logiciel afin que pour la prochaine déclaration, la bonne adresse de l'immeuble soit renseignée à savoir

220 boulevarde de la Villette 75019 PARIS.

Cela n'a pas d'impact car c'était malheureusement le cas les années précédentes.

Bien cordialement,

Kevin TITA-FARINELLA

DGL EXPERTS CONSEILS

2 rue René Gomez 34500 Béziers Tel: 04 67 09 27 10 Fax: 04 67 30 72 03

Email: kevin.tita-farinella@dgl.fr

Site: http://www.dgl.fr

Membre du réseau Absoluce



Absoluce is a member of INAA Group, an International Association of Auditors and Accountants



INTERNATIONAL NETWORK OF ACCOUNTANTS AND AUDITORS

Ce message, ainsi que tous les fichiers joints est destiné aux seules personnes dont le nom est mentionné comme destinataire. Il peut contenir des informations sensibles ne devant pas être divulguées et est protégé contre toute violation par les dispositions pénales de la loi relative au secret des correspondances. Si vous recevez ce message par erreur, nous vous remercions de le renvoyer à son expéditeur, sans en conserver trace ou copie, et de ne pas utiliser, reproduire, révéler, modifier ou diffuser de manière directe ou indirecte les informations qu'il contient, conformément à la loi n° 91-646 du 10/07/91 modifiée relative au secret des correspondances émises par la voie des communications électroniques".

De: Thibault THOMAS 34 <contact@thomas34.fr>

Envoyé: mercredi 19 juin 2024 11:08

À : kevin tita-farinella < kevin.tita-farinella@dgl.fr>
Objet : RE: Dossier déclaration sur les revenus 2023

Bonjour M. TITA-FARINELLA,

L'adresse de la SCI portée sur la déclaration (Immeuble 1) est erronée.

Prévoyez-vous une rectification O/N conséquence ?

Merci de faire le nécessaire.

Bien à vous

Th. THOMAS

110 — Vos parts de sociétés immobilières ou de fonds de l non passibles de l'impôt sur les s Propriétés rurales et urbaines Dispositifs spécifiques (cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation et indiquez le taux applicable pour la déduction spécifique "Conventionnement Anah") Conventionnement Anah Taux de Borloo Cosse déduction ancien applicable Nom et adress SCI MICHEL THOMAS Immeuble 1 * 67 BD EXELMANS 75016 PARIS

----Message d'origine----

De : kevin tita-farinella <<u>kevin.tita-farinella@dgl.fr</u>>

Envoyé: mercredi 19 juin 2024 10:30

À : Thibault THOMAS 34 <contact@thomas34.fr>

Objet : RE: Dossier déclaration sur les revenus 2023

Bonjour M. THOMAS,

Veuillez trouver ci-joint les annexes complètes de votre déclaration IFI 2024.

Bien cordialement,

Kevin TITA-FARINELLA

DGL EXPERTS CONSEILS 2 rue René Gomez 34500 Béziers

Tel: 04 67 09 27 10 Fax: 04 67 30 72 03

Email: kevin.tita-farinella@dgl.fr

Site : http://www.dgl.fr

Membre du réseau Absoluce

Absoluce is a member of INAA Group, an International Association of Auditors and Accountants

Ce message, ainsi que tous les fichiers joints est destiné aux seules personnes dont le nom est mentionné comme destinataire. Il peut contenir des informations sensibles ne devant pas être divulguées et est protégé contre toute violation par les dispositions pénales de la loi relative au secret des correspondances. Si vous recevez ce message par erreur, nous vous remercions de le renvoyer à son expéditeur, sans en conserver trace ou copie, et de ne pas utiliser, reproduire, révéler, modifier ou diffuser de manière directe ou indirecte les informations qu'il contient, conformément à la loi n° 91-646 du 10/07/91 modifiée relative au secret des correspondances émises par la voie des communications électroniques".

----Message d'origine----

De : Thibault THOMAS 34 <contact@thomas34.fr>

Envoyé: mercredi 19 juin 2024 08:32

À : kevin tita-farinella <kevin.tita-farinella@dgl.fr>
Objet : RE: Dossier déclaration sur les revenus 2023

Bonjour M. TITA6FARINELLA,

Je vous remercie de votre envoi qu'il convient de compléter des annexes IFI à conserver pour dossier.

Bien cordialement

TH. THOMAS

----Message d'origine----

De : kevin tita-farinella <kevin.tita-farinella@dgl.fr> Envoyé : mardi 18 juin 2024 12:04 À : thibault.thomas34@neuf.fr Objet : Dossier déclaration sur les revenus 2023

Bonjour M. THOMAS,

Veuillez trouver ci-joint le dossier de votre déclaration sur les revenus 2023. Vous serez remboursé de la somme de 17 868€, normalement fin juillet/début août.

Bien cordialement,

Kevin TITA-FARINELLA

DGL EXPERTS CONSEILS 2 rue René Gomez 34500 Béziers

Tel: 04 67 09 27 10 Fax: 04 67 30 72 03

Email: kevin.tita-farinella@dgl.fr<mailto:kevin.tita-farinella@dgl.fr>

Site : http://www.dgl.fr<http://qantea.com/>

Membre du réseau Absoluce

[LOGO-ABSOLUCE-1coul-bleu]

Absoluce is a member of INAA Group, an International Association of Auditors and Accountants

Ce message, ainsi que tous les fichiers joints est destiné aux seules personnes dont le nom est mentionné comme destinataire. Il peut contenir des informations sensibles ne devant pas être divulguées et est protégé contre toute violation par les dispositions pénales de la loi relative au secret des correspondances. Si vous recevez ce message par erreur, nous vous remercions de le renvoyer à son expéditeur, sans en conserver trace ou copie, et de ne pas utiliser, reproduire, révéler, modifier ou diffuser de manière directe ou indirecte les informations qu'il contient, conformément à la loi n° 91-646 du 10/07/91 modifiée relative au secret des correspondances émises par la voie des communications électroniques".